

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Julie Riel](#)

<https://www.cadre21.org/membres/54a63fb0ec1d6c615a9f537b>

Date d'obtention : 2022-03-30 17:16:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Recueillir des informations en suivant les étapes de la trousse si la demande provient d'un élève, remplir la grille d'évaluation, saisir le cellulaire s'il s'agit d'un acte malveillant et le remettre aux policiers sans en regarder le contenu.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

On traite les situations en lien avec nos élèves seulement.

On n'agit pas à la demande d'un parent ou d'un policier.

Par contre, s'il s'agit d'un acte malveillant nous devons saisir le cellulaire, sans regarder le contenu et le remettre aux policiers.

On déclenche le protocole SEXTO, on rencontre la ou les personnes qui fait mention de l'incident, on complète la grille d'évaluation et on saisi le cellulaire afin de le remettre aux policiers. Nous agissons rapidement et efficacement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

À mon avis, l'étape la plus délicate est lorsque la victime doit nous parler de la situation, la cueillette d'informations. Il peut s'agir de contenu délicat et difficile à nommer à une intervenante que l'élève n'a jamais rencontré. Nous devons faire preuve de bienveillance et d'écoute.